

Présentation du Rapport général du Budget Primitif 2017

François Pinte – 1^{er} Vice-président du Conseil Régional des Pays de la Loire

Mesdames, Messieurs, mes chers collègues,

Je suis heureux de vous présenter ce budget primitif pour 2017, car il constitue véritablement pour nous le 1^{er} budget de notre mandature.

Ce budget marque les fondements du redressement des finances régionales et par sa présentation, il clarifie les missions de la Région en même temps qu'il donne du sens à notre action. Il fait donc preuve de pédagogie et cette clarté permettra, nous le pensons, au plus grand nombre de mieux comprendre le rôle de notre collectivité.

Cette nouvelle présentation identifie 3 missions déclinées chacune en 3 actions : Le combat pour l'emploi local, Le combat pour l'équité territoriale et le combat pour l'efficacité Régionale.

- **Le combat pour l'emploi local**

3 actions sont identifiées, à savoir faire émerger les PME du futur, faire des grandes mutations un moteur de production et faire de la formation la garantie des emplois de demain.

- **Le combat pour l'équité territoriale**

3 actions sous-tendent cet objectif : développer les infrastructures et les réseaux de demain, agir au plus près des habitants et renforcer notre qualité de vie.

- **Le combat pour l'efficacité régionale**

3 actions : des politiques régionales mieux évaluées et plus économes, des agents mieux valorisés et enfin une administration plus innovante.

1 – Mettre fin à la dérive des dépenses et de la dette de l'ancienne majorité

Ce budget a été élaboré, comme vous le savez, dans un cadre contraint. Notre stratégie vise à rectifier la trajectoire financière qui n'était pas soutenable.

Cette situation, quelle était-elle ?

- une croissance continue des dépenses de fonctionnement,
- des dépenses d'investissements beaucoup trop élevées au cours des années 2013/2015 (moyenne de 584 M€),
- une croissance simultanée des autorisations de programme : plus de 4 Milliards d'euros entre 2010 et 2015 en reprenant les engagements non budgétés,

- Autre élément de contexte essentiel : l'accroissement considérable de la dette (+ 537 Millions d'euros),
- Enfin, dernier point important du contexte d'élaboration du Budget : l'augmentation très forte des restes à payer : + 980 Millions d'euros.

Comme vous l'avez vu, cette trajectoire financière qui n'était pas soutenable était aussi le reflet d'une gouvernance financière non satisfaisante.

Cette situation a été constatée par l'agence de notation Standard and Poor's pour laquelle la qualité de la gouvernance financière est un critère très significatif de sa notation. La dégradation de la note de la Région en juin 2016 est liée notamment à cette appréciation négative de l'agence de notation.

2 – 2016, première année de redressement des finances ligériennes

Un bilan de l'année 2016 peut déjà être dressé. Comme l'a dit le Président cette année se caractérise par le redressement des finances régionales et l'utilité de notre action.

Je peux déjà dire que ce que nous avons dit sur le redressement des finances régionales se concrétise avec :

- Des dépenses de fonctionnement réduites d'au moins 5 M€,
- Une cible d'épargne brute au Compte administratif 2016 anticipé supérieure à notre objectif de 250 M€,
- Un très haut taux d'exécution des dépenses d'investissement, supérieur à ceux des années précédentes,
- Un rattrapage du paiement des restes à payer et, en particulier : le versement des subventions liées aux contrats de territoire (29 M€ de paiement étaient en attente au 1^{er} janvier 2016 nous avons tout payé et il n'y a pas plus de stock d'impayés), les subventions d'investissement des lycées privés n'étaient pas mandatés à hauteur de 11 M€ et là aussi, nous avons quasiment soldé toutes les subventions attendues. Il en est de même pour les aides au logement, dont les restes à payer s'élevaient à 40 M€ (et qui ont été beaucoup diminué) et pour les aides à la rénovation énergétique des particuliers qui connaissaient des restes à payer de plus de 10 M€.

3 – 2017 : un budget responsable

Le Budget Primitif 2017 s'inscrit pleinement dans la trajectoire pluriannuelle responsable que nous nous sommes fixés en début de mandature.

a – les grands principes budgétaires

Je les rappelle :

- Une capacité de désendettement à 7 années en fin de période,
- Une diminution du recours à l'emprunt,
- Des économies s'élevant à 100 M€ en cumulé sur le mandat sur les dépenses de fonctionnement,
- Une épargne brute s'élevant à 250 M€,
- Des dépenses d'investissement réduites progressivement,
- Un montant d'AP compatible avec la trajectoire financière et notre capacité de mandatement fixée à 450 M€ par an en moyenne

Par ailleurs, au-delà de la volonté de maintenir sur le mandat une gestion responsable, nous avons décidé de nous porter candidat à l'expérimentation de la certification des comptes des collectivités territoriales. C'est un choix lourd, structurant, qui permettra, en toute transparence, de fiabiliser les comptes et de disposer des marges de manœuvres pour assainir la situation financière de la collectivité à travers une analyse approfondie des comptes de la collectivité par une équipe de commissaires aux comptes.

Enfin, le règlement budgétaire et financier sera revu lors du budget supplémentaire 2017 afin de garantir l'exercice des bonnes pratiques budgétaires.

b – le budget primitif 2017

Les efforts conduits sur l'ensemble des politiques publiques permettent de soumettre à l'Assemblée un budget primitif respectueux des logiques financières d'afficher ainsi des ratios budgétaires en nette amélioration.

Globalement et hors gestion active de la dette, le Budget 2017 s'élève à 1 milliard 757 millions d'euros en dépenses et recettes réelles. Au sein de ce budget, 1 milliard 57 millions d'€ seront consacrés aux dépenses de fonctionnement et 699,7 millions d'€ aux dépenses d'investissement.

Dans ce cadre, l'épargne brute s'élève à 245,6 millions d'€ en progression de 9,8 millions d'euros par rapport au Budget primitif 2016. L'emprunt d'équilibre est en diminution de 15 millions d'euros par rapport au Budget primitif 2016 puisqu'il s'établit à 220,8 M€ contre 235,8 millions d'euros en 2016. Je rappelle qu'il était de 300 millions d'euros en 2014 et de 325 millions d'euros 2015. Ces chiffres tiennent compte de l'impact de loi NOTRe.

Ces ratios ont pu être obtenus grâce aux efforts qui ont été conduits conjointement sur la section de fonctionnement et la section d'investissement.

Au titre de la section de fonctionnement, il convient de souligner que 10 millions d'économies sont réalisées par rapport à 2016, à périmètre constant, c'est-à-dire hors plan 500 000 formations et hors loi NOTRe. Les frais de structure sont en baisse de 7% et les dépenses de communication sont recentrées sur les grandes priorités régionales.

Ainsi, Le budget de communication, qui avait baissé de 20 % en 2016, est à nouveau diminué de 4,5 % en 2017 et passe ainsi de 7 millions d'euros à 5,2 millions d'euros en deux ans.

Les partenaires de la Région sont associés à cet effort de redressement.

La mise en place du plan 500 000 formations (+36,7 M€), les transferts de compétences issus de la Loi NOTRe dans le domaine des transports (+ 212,67 M€) et de l'économie (+2,82), conduisent à une hausse des dépenses de fonctionnement de 251,1 millions d'euros.

En investissement, le niveau proposé de dépenses s'inscrit parfaitement dans notre trajectoire financière puisqu'il s'élève à 469,1 M€ hors dette et hors FEADER, soit une baisse de 48,3 M€ par rapport à 2016 à périmètre équivalent.

S'agissant des recettes, les évolutions montrent clairement la poursuite du désengagement de l'Etat qui renforce encore le caractère très contraint des finances régionales. Les nouvelles recettes ne permettent pas ainsi de compenser la diminution des dotations (la perte pour la Région s'élève à 27,2 M€). Les recettes s'élèvent au total à 233,27 millions d'euros.

Le budget 2017 à périmètre constant montre clairement une diminution des dépenses de fonctionnement de 10 M€ et une diminution de 48 M€ des dépenses d'investissement avec le budget 2016.

Ce budget 2017 marque donc un tournant : en fixant des priorités claires, en refusant de disperser les forces de la Région et l'argent des ligériens, la nouvelle majorité engage pleinement notre collectivité dans la bataille du redressement régional. Une bataille qui nécessite :

- Des actions fortes et immédiates, prises dans les semaines qui ont suivi l'élection régionale (plan d'actions prioritaires pour l'agriculture, plan de relance de l'apprentissage, pacte régional pour la ruralité, plan en faveur du Très haut débit..)
- Mais également une capacité à anticiper les grands bouleversements : qu'ils soient démographiques avec par exemple tout le travail engagé sur les effectifs dans les lycées : économiques à travers la nouvelle stratégie économique de la Région ; énergétique et environnementaux grâce à la nouvelle feuille de route régionale pour la transition énergétique.

Etre à la fois dans l'action et dans l'anticipation. C'est l'exigence que nous portons, afin de protéger les ligériens et de projeter vers l'avenir notre région.